

PORT BOURGENAY AVEC L'A.P.A.P.B. : L'esprit de la Vendée.

Talmont le 25 mars 2022.

Objet : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 mars 2022

Salle Louis Chaigne 85440 Talmont Saint Hilaire

Rapport d'activité année 2021.

Année de transition, mais riche d'enseignement. Au cours de cette année 2021 nous fûmes pénalisés par la crise sanitaire de par ses restrictions qui nous furent imposées par nos Gouvernants Nationaux. Les rassemblements furent limités en nombre, pas de vente de boissons alcoolisées, pas d'orchestre, et le plus pénalisant nous n'avons pas eu l'autorisation de tirer le feu d'artifice.

Néanmoins nous avons réussi à maintenir un bon niveau de nos animations, et le plus essentiel, nous avons conservé l'esprit fédérateur, le gène de notre association avec un accroissement sensible de nos adhérents.

Activité année 2022.

L'objet social et la volonté de notre association est l'accroissement de la durée de la saison touristique par des animations dont la durée sera du mois d'avril au mois d'octobre.

Cette année nous organiserons trois manifestations : Fête de Pâques le dimanche 17 avril, Fête de la Mer le lundi 15 août, nous clôturerons par la Fête de la Toussaint le samedi 29 octobre.

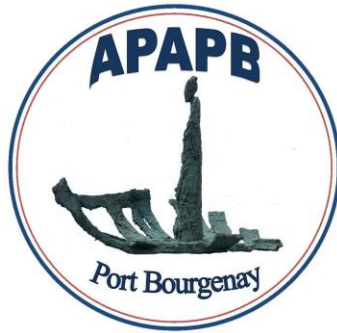
Association pour la Promotion et l'Animation de Port Bourgenay. A.P.A.P.B.

Capitainerie de Port Bourgenay - 85440 Talmont Saint Hilaire.

Mail : apapb85@gmail.com - Téléphone : 06 17 54 60 69 - Facebook : Apapb85

Internet : www.apapb85.fr





Les animations des trois fêtes seront composées par des stands de restaurations rapides, telle que, crêpes, hot-dogs, huitres (les huitres uniquement fête de la mer le 15 août). Bar, café etc etc.

De nombreux commerçants de Talmont et de sa région sont inscrits pour être présents lors de nos activités festives.

Nos fêtes seront animées par des thèmes, qui seront pour la fête de Pâques le rassemblement des motos Harley Davidson, vide-bateaux. Les animations pour la fête de la mer et la fête de la Toussaint resterons à définir. Il est à noter que la chorale de Jard sur Mer est inscrite pour la Toussaint.

Les apéritifs pontons connaissent un vif succès auprès de nos commerçants et entrepreneurs de la zone portuaire, nous avons 7 apéritifs de prévu, nous devrions certainement augmenter le nombre suite à la demande de nos entrepreneurs et commerçants.

Nous étudions l'éventualité de faire des instants à thèmes, voile, électronique, etc etc.

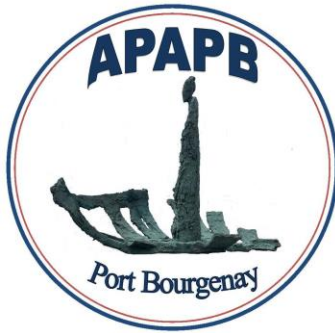
Nous clôturerons l'année 2022 par une petite fête de fin d'année entre nos adhérents le 17 décembre.

L'A.P.A.P.B. dispose maintenant de son site internet, www.apapb85.fr. Site confectionné par notre secrétaire Jeanine Arnoulin.

L'A.P.A.P.B. a maintenant dépassé les 100 adhérents.

Nous développons également le partenariat d'entreprises, qui à ce jour connaît également un vif intérêt auprès des différents acteurs économique de la région.





Au regard des inscriptions des adhérents, de l'intérêt des appétifs pontons, du partenariat d'entreprises et commerces, nous pouvons être fiers de ce que l'A.P.A.P.B. représente et crée un lien Social, Economique, et Touristique à port Bourgenay.

Rapport Financier.

La parole est maintenant pour Didier CORMIER notre Trésorier.

Approbation des comptes 2020 et 2021.

Année marquée par le covid et absence de feux d'artifice bal et diverses animations sur le port Bourgenay.

La Fête de la mer nous permet d'effectuer principalement un don à la SNSM.

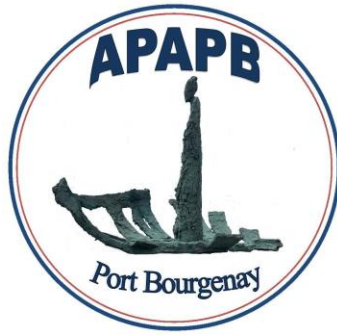
Courant 2020 et 2021 peu de recettes mais l'APAPB a souhaité perdurer cette tradition en puisant sur ses réserves.

Ces réserves sont destinées à reconstituer un fonds de roulement permettant de pallier à tout caprice soit de la météo, soit d'un impératif sanitaire ou autre et permettre de développer nos activités d'animation et de promotion de port Bourgenay.

La gestion de l'association est dans la continuité des années passées, c'est-à-dire très rigoureuse.

Vous aurez à approuver le Bilan de 2020 et de 2021 ainsi que le Budget pour l'année à venir 2022.





Pour l'année 2020 nous avons réalisé un déficit de **1 096,06€** dû au manque de recette.

Ce déficit se répartit en une part, associatif et d'autre part la partie animation

Pour la première partie le déficit est de **116,76€** principalement dû à la cotisation assurance basée sur le nombre d'adhérents

Pour la partie animation le déficit est de **979,30€** occasionné par les frais de maintien d'une manifestation à minima.

Ce déficit a été affecté en report à nouveau.

Le solde en trésorerie nous a permis de supporter ces coûts financiers. Et, est à fin 2020 de **8 079.17€**

Pour l'année 2021 nous avons réalisé un déficit de **354.85€** dû au manque de recette.

Ce déficit se répartit en une part, associatif et d'autre part la partie animation

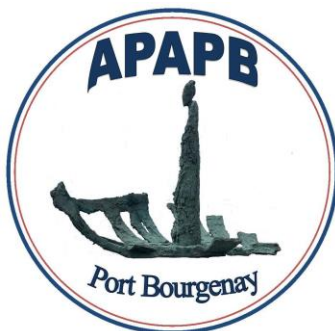
Pour la première partie le déficit est de **36,40€** principalement dû à la cotisation.

Pour la partie animation le déficit est de **318,45€** occasionné par les frais de maintien d'une manifestation à minima.

Je vous propose d'affecter ce déficit en report à nouveau.

Le solde en trésorerie nous a permis de supporter ces coûts financiers. Et, est à fin 2021 de **8 194.92€**





En ce qui concerne le budget pour l'année à venir soit 2022 nous repartons sur une année.

En ce qui concerne le Budget 2022 nous sommes reparti sur les bases des réalisations 2019 année très faste avec une volonté de développer nos activités sur le port.

Une augmentation des adhérents couvrant nos frais de communications.

En ce qui concerne les manifestations, Pâques ; 15 Aout ; Toussaint plus des apéros ponton à partir du mois de mai.

Ce budget a été construit avec prudence.

Augmentation des frais due à l'inflation, diminution des recettes, mais devrait nous laisser un bénéfice de + ou – 3 710€.don à la SNSM de 1 000€ compris.

Je vous demande d'approuver ce Budget et me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Merci.

Quitus :

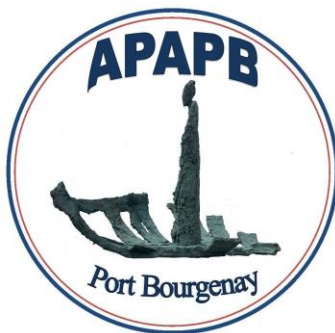
L'assemblée donne quitus à son Président pour son rapport d'activité et au Trésorier pour son rapport financier.

Le rapport d'activité, fut approuvé à l'unanimité, d'où quitus.

Le rapport financier des année 2020 et 2021 fut approuvé à l'unanimité, d'où quitus.

Le budget 2022 fut approuvé à l'unanimité, d'où quitus.





Renouveau annuel du Conseil d'Administration.

Membres sortants :

Madame Sonia DENIS.

Monsieur Gérard FRABOULET

Monsieur Gérard DURANDET.

Monsieur Thierry BASQUE.

Membres entrants :

Madame Patricia LEVESQUE.

Membres renouvelés au C.A.

Madame Michele BRISSON.

Monsieur Éric SANNIER.

Madame Jeanine ARNOULIN.

Monsieur Stéphane GEOFFROY FILLON.

Monsieur Bernard RICORDEL

Monsieur Christian FOURNIER.

Monsieur Didier CORMIER.

Monsieur Philippe ARNOULIN.

La proposition des nouveaux membres du C.A. fut approuvée à l'unanimité, d'où quitus.

Question diverse, néant.

L'Assemblée Générale s'est close à 12 heures.

Fait à Talmont Saint Hilaire le 25 mars 2022.

Philippe ARNOULIN Président.

Jeanine ARNOULIN Secrétaire.

Document consultable sur notre site, www.apapb.fr

Association pour la Promotion et l'Animation de Port Bourgenay. A.P.A.P.B.

Capitainerie de Port Bourgenay - 85440 Talmont Saint Hilaire.

Mail : apapb85@gmail.com - Téléphone : 06 17 54 60 69 - Facebook : Apapb85

Internet : www.apapb85.fr

